

Quand le soleil éclaire les nuits des Nord-Vaudois

TECHNOLOGIE ■ Solar-Advance a conçu des lampadaires équipés de panneaux photovoltaïques, qui peuvent désormais être programmés à distance. La phase-test se déroule dans la région.

Difficile de croire que dans le brouillard qui recouvre parfois la région, des candélabres qui fonctionnent à l'énergie solaire et qui communiquent entre eux éclairent les villages. L'entreprise suisse Solar-Advance, établie à Bullet, a pourtant développé des lampadaires équipés de cellules photovoltaïques qui peuvent être surveillés et programmés à distance. Géolocalisés, ils envoient au serveur des informations

sur l'état de charge de la batterie, le taux de carbone économisé ou encore l'intensité de lumière générée. Leur prix oscille entre 6500 et 7500 francs pièce. Hier soir, l'entreprise a présenté aux communes nord-vaudoises la phase d'essai du projet. Depuis un mois, dix appareils connectés sont testés dans le balcon du Jura, sur un périmètre de quinze kilomètres. Des dispositifs sont également évalués à Bienne (BE).

365 nuits de lumière

Les lampadaires sont produits en France avec l'entreprise partenaire de Solar-Advance, Fonroche-Lighting. Quatre heures de soleil suffisent pour assurer deux à trois nuits de lumière. Les batteries fonctionnent sous toutes les latitudes, qu'il fasse moins -40 degrés ou plus +70 degrés, et garantissent 365 nuits d'éclairage par an.

M. Mz ■

Plusieurs communes ont passé au solaire

Si Solar-Advance fait un nouveau pas en avant en connectant ses candélabres, l'entreprise se positionne, depuis trois ans déjà, comme le premier acteur suisse engagé dans la transition vers l'éclairage public solaire. Quant aux appareils de son partenaire Fonroche-Lighting, ils font leurs preuves depuis 2009 au Sénégal, au Pakistan ou encore en Colombie. Dans le Nord vaudois, plusieurs communes ont adopté cette technologie durable, comme Baulmes,

Orges, Bullet ou Sainte-Croix.

Les lampadaires solaires ne sont pas voués à remplacer tout le réseau existant, mais sont conçus pour devenir une alternative dans des zones qui ne sont pas raccordées. Ils peuvent être installés dans des ronds-points, des parkings, des centres de tri, des cours d'école ou à l'entrée des villages.

A Bullet, une piste de ski de fond est équipée depuis 2016. Le syndic, Jean-Franco Paillard, estime que c'est «une bonne expérience, qui évite certains coûts et qui fonctionne bien, même avec la neige.» Le modèle développé dans la localité et exporté depuis au Canada s'adapte en effet au climat froid, même en cas de flocons ou de brume.

Ailleurs, on utilise les candélabres solaires mobiles pour pallier les éventuelles urgences techniques. «C'est utile lorsque nous avons un problème avec un lampadaire du réseau, indique Philippe Duvoisin, municipal à Sainte-Croix. Il n'y a pas besoin de creuser sous



L'entreprise de Laurent de Giorgi a déjà installé ses candélabres dans plusieurs localités nord-vaudoises dont celle d'Orges, qui en a récemment été équipée.

Michel Duperrex

la route et de tirer les fils. En raison du contrat qui nous lie actuellement avec Romande Energie, nous ne pouvons toutefois pas, à l'heure actuelle, remplacer tout le réseau sainte-crix.»

Selon Laurent de Giorgi, responsable de Solar-Advance, le projet est conforme à la nouvelle loi sur l'énergie. Il permettrait par ailleurs de réduire les émissions de CO², à l'heure où les Chambres fédérales discutent de la possibilité d'introduire des taxes carbone. Quant aux batteries,

elles peuvent être recyclées presque en totalité, puisque des entreprises européennes sont parvenues à en valoriser les 98%.

Des réserves à Yverdon-les-Bains

Si les petits villages du Nord vaudois semblent séduits par le concept, le chef-lieu n'a pas encore fait le pas. Responsable du Service des énergies, le municipal Pierre Dessemontet se dit très intéressé par ces technologies qui vont dans le sens d'un

développement durable, mais émet quelques réserves: «S'il s'agit de remplacer les lampadaires existants, c'est une bonne idée, car les LEDs qui équipent ces lampadaires sont très performants. Mais s'il est question d'étendre la couverture dans les zones auparavant vierges de lumière, ce n'est pas en phase avec la politique d'élimination de la pollution lumineuse vers laquelle tend Yverdon-les-Bains, dans le but de protéger le biotope du Jura.»

MATHILDE MARENDAZ ■